



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

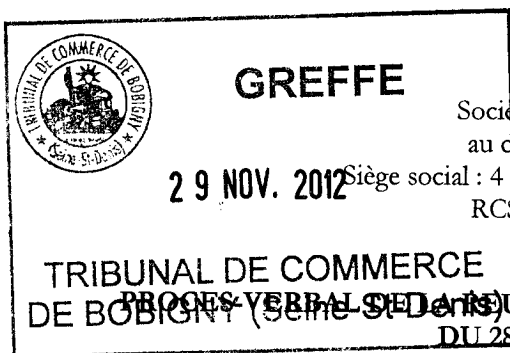
Numéro de gestion : 2004 B 06130

Numéro SIREN : 479 906 596

Nom ou dénomination : 3C FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2012 sous le numéro de dépôt 23346

23346

**3C FINANCE**

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : 4 rue Gambetta – 93400 Saint Ouen
RCS Bobigny 479 906 596

EXTRAIT

L'an deux mille douze,
Le 28 Septembre, à 11 heures,

Le Conseil de Surveillance de la société 3C FINANCE s'est réuni au 11, Boulevard Sébastopol, Paris 1^{er}, sur la convocation de son Président, M. Thierry TOMASOV, par lettre en date du 20 septembre 2012.

Sont présents :

M. Thierry TOMASOV	Président du Conseil de Surveillance
La société 21 CENTRALE PARTNERS,	Membre du Conseil de Surveillance
représentée par Monsieur François BARBIER	
Monsieur Jean-Marc PELTON	Membre du Conseil de Surveillance
M. Bruno GUÉNIN	Membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

M. Philippe BONNEAUD	Président du Directoire
M. Pierre-Yves ROMAIN	Secrétaire Général du Groupe Petites Affiches
M. Jacques MOULINEC	Directeur des activités BPO et IT Services

Constatant que le quorum est atteint, le Conseil de Surveillance déclare la séance ouverte.

.../...

2. Composition du Directoire

.../...

A la suite de ces interventions, conformément aux dispositions de l'article 14-1 des statuts, le Président met aux votes la révocation du mandat de membre du Directoire de Monsieur Claude ESPINAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve par 3 voix, Monsieur GUENIN s'abstenant, la révocation avec effet immédiat du mandat de membre du Directoire de Monsieur Claude ESPINAS.

Le Président expose au Conseil que compte tenu de cette décision, le Conseil est en situation de procéder à la nomination d'un nouveau membre du Directoire. Il propose à cet effet la candidature de Monsieur Jacques MOULINEC, Directeur des activités BPO et ITS.

Certifié Conforme

[Signature]

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur Jacques MOULINEC en qualité de membre du Directoire de la société pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Jacques MOULINEC accepte le mandat qui lui est confié, remercie le Conseil de la confiance qui lui est témoignée et déclare que rien ne s'oppose à sa nomination.

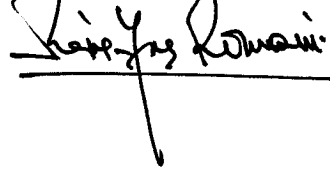
.../...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.

.../...

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, un Administrateur et le Secrétaire.

Certifié Conforme



Stéphane Romain